



République française  
Ville de Saint-Cloud

Direction des Affaires juridiques

## **AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR UNE OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC**

La Ville de Saint-Cloud souhaite installer dans les locaux de l'Hôtel de Ville, sise 13 place Charles de Gaulle à Saint-Cloud (92 210), un photocopieur à monnayeur à destination des usagers.  
A cet effet, toute personne susceptible de répondre à ce projet est invitée à présenter sa candidature.

Nom et adresse de la personne publique :

Commune de Saint-Cloud  
13 place Charles de Gaulle  
92210 Saint-Cloud

Les documents de la consultation sont disponibles sur le site de la Ville, [www.saintcloud.fr](http://www.saintcloud.fr).

Objet de l'occupation du domaine public :

Installation et exploitation d'un photocopieur à monnayeur.

Lieu d'exécution :

Hôtel de Ville  
13 place Charles de Gaulle  
92210 Saint-Cloud

Emplacement d'environ 1 m<sup>2</sup> situé dans le Hall d'accueil de la mairie, dans le renforcement à droite du grand escalier.

Date de début d'exploitation estimative :

22 avril 2019

Durée :

La convention est conclue pour une durée de 4 ans à compter de sa signature, renouvelable une fois de façon expresse pour la même durée.

Procédure :

Procédure de mise en concurrence ayant pour objet la sélection d'un prestataire qui, à l'issue de la procédure de mise en concurrence, sera titulaire d'une convention d'occupation du domaine public en vue de l'installation et l'exploitation d'un photocopieur à monnayeur dans les locaux de la mairie. Cette procédure n'est pas soumise à la réglementation sur les Marchés publics et la Convention afférente est exclue du champ d'application des baux commerciaux prévu aux articles L.145 et suivant du Code de Commerce.

**Dossier à remettre :** au regard du présent avis, les éventuels candidats intéressés devront présenter un dossier rédigé en français et composé des éléments suivants :

Pièces relatives à la candidature :

- Une lettre de candidature datée et signée mentionnant l'identité administrative du candidat (en précisant clairement s'il intervient au titre d'une société, seul ou en groupement), ses motivations et ses compétences en la matière, accompagnée d'une liste de références similaires ;
- Un extrait Kbis de moins de 3 mois ;
- Le pouvoir du signataire à engager la société ;





- Si le candidat est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus ;
- L'attestation d'assurance Responsabilité civile pour l'exercice de cette activité, par le candidat, en cours de validité.

Pièces relatives à l'offre :

- Le projet de convention d'occupation du domaine public pour l'installation et l'exploitation d'un photocopieur à monnayeur dûment complété, notamment sur le montant de la redevance, et signé. Cette convention est disponible sur [www.saintcloud.fr](http://www.saintcloud.fr) ;
- Une « mémoire technique » présentant, notamment, les caractéristiques du photocopieur ainsi que les modalités et délais d'intervention et de réapprovisionnement.

Les pièces relatives à l'offre constituent des **pièces contractuelles** que l'Occupant devra respecter pendant toute la durée de la mise à disposition, sous peine de pénalités. En cas de contradictions entre ces pièces, les dispositions de la Convention prévaudront.

**Visites :** Les candidats peuvent se rendre sur place sans rendez-vous, aux horaires d'ouverture public (du lundi au mercredi : 8h45-12h15 et 13h45-17h15 ; jeudi : 8h30-12h15 et 13h45-17h15 ; vendredi : 8h45-12h15 et 13h45-17h ; samedi : 8h30-12h) en se signalant à l'accueil.

**Date limite de réception des candidatures :** Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté portant les mentions :

Offre pour :

**Convention d'occupation du Domaine public  
Pour l'installation et l'exploitation d'un photocopieur à monnayeur**

**NE PAS OUVRIR**

Ce pli doit contenir dans une seule enveloppe, les pièces définies dans le présent document et devra être remis contre récépissé aux horaires d'ouverture de la Mairie ou envoyé par la poste par pli recommandé avec avis de réception postal et parvenu à destination, **avant le vendredi 5 avril à 16 h**, date et heure limites de réception des offres et ce, à l'adresse suivante :

**Mairie de Saint-Cloud  
Direction des Affaires juridiques  
13, Place Charles De Gaulle  
92211 Saint-Cloud Cedex  
Téléphone : 01 47 71 54 46  
Mail : juridique@saintcloud.fr**

Le pli qui serait remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ainsi que remis sous enveloppe non cachetée, ne sera pas retenu.



La transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, clé USB...) n'est pas autorisée.

**Critères d'attribution :**

<b>Prix</b> (montant de la redevance d'occupation du domaine public)	60%
<b>Valeur technique</b> (caractéristiques de la machine et des produits)	20%
<b>Délais</b> (délais d'intervention et d'approvisionnement)	20%

Renseignements administratifs :

Direction des Affaires juridiques  
Pierre BRIE, Juriste Affaires domaniales  
13 Place Charles de Gaulle  
92210 Saint-Cloud  
[p.brie@saintcloud.fr](mailto:p.brie@saintcloud.fr)  
01.47.71.53.27

Renseignements techniques :

Pôle social et Affaires générales  
Sophie de Fos, Responsable Affaires générales-État civil  
13 Place Charles de Gaulle  
92210 Saint-Cloud  
[s.defos@saintcloud.fr](mailto:s.defos@saintcloud.fr)  
01.47.71.53.50